

mais Mgr de Marquemont n'était pas homme à s'inquiéter de pareils détails. Il entra donc dans l'église de la Tourette, y administra la confirmation, et, détail piquant et tout primitif, ... s'y « fascha contre le vicaire du lieu », quoique les « parochiens présents » l'assurassent « qu'ils ne furent ja-
« mais mieux ni plus doctement servis. » Le pauvre vicaire avait été calomnié.

Le lendemain, presque à l'aurore, le prélat « ayant ré-
« cité tout son office divin et entendu tous ceulx qui
« avaient affaire avec luy, tant de la ville que des champs,
« et ayant contenté un chacun, print congé de Monsieur le
« chastelain son hoste et de Mademoiselle sa femme », et se dii'gea vers « Saint-Maurice, où il voulait aller célébrer
« la sainte messe et faire sa visitte accoutumée. » Le curé Raymond et *tous les notables* qui l'avaient escorté l'avant-veille obtinrent de l'y accompagner.

Chemin faisant, on entra dans une chapelle du faubourg érigée en l'honneur de Notre-Dame. Le Pontife y récita lui-même les litanies de la sainte Vierge et parut heureux d'apprendre que les paroissiens « avaient eu toujours pour
« cette chapelle une très-grande dévotion et qu'il n'y en
« avait guère qui ne manquassent un jour de la visiter soir
« ou matin. » Il loua très-fort le curé de cette excellente pratique et donna à toute l'assistance, avec ses derniers avis, des conseils de paix et de charité.

La recommandation n'était pas absolument oiseuse. Nous avons remarqué plus haut qu'un détail important du récit vise les relations des prêtres sociétaires de la paroisse. Voici l'affaire en quelques mots.

A Saint-Bonnet, comme dans toutes les localités de quelque importance, le service divin était fait, avant la Révolution, par un curé assisté, suivant les exigences paroissiales, d'un ou de plusieurs vicaires et d'un certain nom-